



COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

00008 / AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2020 du 29 AVR 2020
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC
DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MENTSOKA.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS EXERCICE 2020

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GARI-GOMBO, Maitre d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EPP de MENTSOKA dans la Commune de GARI-GOMBO.

- Montant = 18 500 000 (Dix-huit millions cinq cent mille) Francs CFA TTC ;
- Imputations: _____

2- PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

3- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2020.

4- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent sur :

- ❖ L'installation et le repli du chantier (transport sur le site du chantier de tous les matériaux, équipements, matériels et outillages nécessaires à l'exécution des travaux, baraque de chantier, base vie pour le logement et toute la logistique nécessaire au personnel travaillant sur le site, etc.), palissade, gardiennage, implantation des ouvrages ;
 - ❖ Le gros œuvre (fouilles, terrassements, fondations et ossature en béton armé, maçonneries, chapes et enduits, charpente, couverture et étanchéité, etc.) toutes sujétions comprises ;
- Le second œuvre (menuiserie bois pour baies, portes et huisseries, couvres joints plinthes et plafonds, menuiserie métallique pour grilles de sécurité des portes et baies, gardes corps, électricité et éclairage, peintures) toutes sujétions comprises.
- ❖ Les VRD (Voies et Réseaux Divers comprenant les caniveaux en béton armé, les rampes d'accès au bâtiment en béton armé et le dallage des alentours du bâtiment).

5- DELAI D'EXECUTION

Le délai maximum d'exécution est de Trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatif aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

6- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, retiré ou obtenu à la cellule des marchés de la Commune de Gari-Gombo qui répond aux contacts suivants : Tél : 678 24 74 84 / 696 25 92 46, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de Gari-Gombo.

7- REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé dans les services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de Gari-Gombo, au plus tard le **29 MAI 2020** à 11 heures précises et devra porter la mention suivante :

000008 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° **000008** / AONO/CGGBO/SG/CIPM/2020 du **29 AVR 2020**
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX
SALLES DE CLASSE A L'EP DE MENTSOKA DANS LA COMMUNE DE GARI-GOMBO.
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

8- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit Trois cent soixante-dix mille (370 000) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devra être impérativement produite en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

9- OUVERTURE DES OFFRES.

L'ouverture des offres se fera à la salle des actes de la Mairie de Gari-Gombo le **29 MAI 2020** à 12H00 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Gari-Gombo, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

10- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

A. Critères éliminatoires :

- 1) Offre administrative, technique ou financière incomplète ou non conforme, après un délai de 48 heures ;
- 2) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) Omission dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis du prix d'une tâche quantifiée ;
- 4) Pièce légalisée par une autorité non- habilitée ;
- 5) Pièce dont la date de légalisation est supérieure à 03 (trois) mois (Sauf à la régularisation dans les délais requis) ;
- 6) Etre titulaire d'un marché abandonné au cours des trois (03) dernières années.
- 7) Etre un entreprise en cours de suspension.

B. Critères essentiels :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) la capacité financière; Oui/Non
- 2) Les références dans les travaux similaires ; Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet ; Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ; Oui/Non

Toute offre ayant obtenu au moment de son évaluation technique un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à quatre-vingt pour cent (80%) verra son offre financière examinée.

11-DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

12- CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **Trois cent soixante-dix mille** (370 000) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

13- NOMBRE MAXIMUM DE LOT

RAS

14- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Gari-Gombo, aux numéros de téléphones : 696 25 92 46 / 678 24 74 84.

N.B : *Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyé un SMS aux Numéros suivants : 88 20 06 06 – 673 20 57 25 – 699 37 07 48 – 697 65 76 00.*

GARI-GOMBO, Le 29 Avril 2020

Le Maire

(Autorité Contractante)

Ampliations :

- ✓ PREFET/BN (pour infos)
- ✓ ARMP/EST/BTA (pour publication)
- ✓ DD/MINMAP/BN (pour infos)
- ✓ DD/MINDEVEL/BN (pour infos)
- ✓ DD/MINEBASE/BN/Yoka
- ✓ Président/CIPM
- ✓ Affichage
- ✓ Chrono/archives



*Simomori II de
Bingué Hervé*